



SANTÉ TRAVAIL

STOP AUX RECORDS DÉLÉTÈRES DANS LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE !!!

Notre champ professionnel est particulièrement frappé par la souffrance physique et mentale, accentuée par des conditions de travail devenues insupportables pour nombre de nos collègues. Depuis plusieurs années, notre secteur est devenu le premier pourvoyeur d'accidents du travail et maladies professionnelles. En outre, la santé et l'action sociale présente maintenant le taux de mortalité par suicide le plus élevé (INVS - 6 septembre 2019).

Le travail c'est la santé



... des patrons.

Les multiples réformes néo-libérales ont eu pour conséquences un manque de moyens humains et matériels menant à une perte de sens au travail et une casse des collectifs de travail, entraînant une fuite sans précédents des personnels de la santé et de l'action sociale. Les salarié.e.s « sauvent leur peau » !

Pour exemple, dans un établissement de PACA, sur 145 Infirmier.e.s recruté.e.s en 2020, seulement 17% étaient toujours présent.e.s en 2022 (Extrait du bilan social).

La santé des travailleurs est de la responsabilité de l'employeur, avec une obligation de résultats (Code du travail) et non pas une responsabilité individuelle des professionnel.le.s.

IL FAUT DES MESURES EFFICACES ET COERCITIVES POUR LES EMPLOYEURS PUBLICS ET PRIVÉS !

→ La CGT revendique :

- Une retraite à 60 ans pour tou.te.s, avec la reconnaissance de la pénibilité pour l'ensemble des personnels sanitaires, médico-social et social permettant de partir dès 55 ans sans décote dans le public (élargissement de la catégorie active) comme dans le privé,
- Une coercition plus forte et des sanctions pénales plus significatives et moins théoriques pour les employeurs qui ne respectent pas les mesures de prévention et qui mettent, parfois délibérément, la vie d'autrui en danger,
- Une réelle réduction du temps de travail compensée par une augmentation des effectifs via des créations d'emplois de personnels qualifiés,
- Une participation active des travailleurs dans les prises de décisions de l'organisation du travail réel,
- Des structures, des services, des lits et des équipements à la hauteur des besoins de la population, et du matériel de protections adaptées aux diverses situations de travail,
- Le retour des CHSCT et davantage de moyens pour leurs représentant.e.s, à la hauteur des enjeux de la santé physique, psychologique et sociale des personnels,
- Des services de santé au travail permettant le suivi, l'accompagnement et le retour au travail dans les meilleures conditions possibles des personnels fragilisés.



Pour un grand service public de Santé et d'Action Sociale !!!

Je me syndique



Bulletin de contact et de syndicalisation

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr